



## La Lettre de FNE Paris - Janvier 2025

---

# Assemblée générale 2025

## Save the Date

Notre Assemblée Générale se tiendra le  
**1er mars 2025, de 9h30 à 12h30,**  
à la

Fondation pour le Progrès de l'Homme  
38 rue Saint Sabin, Paris 11.

Elle sera suivie d'un buffet léger réservé aux adhérents, de 12h30 à 14h.

Merci, en ce début d'année, de penser à renouveler **votre cotisation.**

Nous vous rappelons l'importance de vos cotisations pour une association telle que FNE PARIS qui mène les projets à vos côtés, en accompagnement de vos associations pour rendre un Paris plus vivable.

Si vous souhaitez d'ores et déjà régler une cotisation pour 2025 (sans attendre notre Assemblée Générale), vous pouvez le faire de préférence, par CB en ligne via HelloAsso : <https://fne-paris.fr/agir-avec-nous/>

---

# Compte rendu du dernier conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni le 3 décembre 2024. À l'ordre du jour figuraient les sujets suivants :

- PV du dernier CA du 31 mai 2024
- Rapport d'activités sur les 11 mois de l'année 2024 et le projet de notre plan d'action FNE Paris pour 2025
- Point sur les actions en justice en cours et passées avec l'invité : **Maitre Louis Cofflard**
- Unerencontre associative avec **François Redon, président de FNE 93**, sur les actions et les synergies possibles avec FNE Paris

Vous pouvez lire le compte rendu et visionner les présentations en cliquant sur [\*\*ce lien\\*\*\*](#)

\*(accès réservé aux adhérents)

---

## GT Canaux : Avenir du canal Saint-Martin



Le groupe de travail sur l'avenir du Canal Saint-Martin poursuit ses travaux. Les associations de riverains participant à ce groupe rédigent leur diagnostic sur l'état des lieux du point de vue des différents thèmes relatifs à l'environnement, au patrimoine, aux usages, etc. qu'ils soient positifs ou négatifs. À l'issue de cette phase, un diagnostic partagé servira de base de travail pour la phase d'élaboration des propositions d'évolution du site.

Le groupe poursuit ses auditions d'experts qui permettent d'éclairer l'histoire et les choix des aménagements successifs, ce qui permet de mieux intégrer les diagnostics antérieurs et éviter de faire des erreurs comme cela est proposé par la mairie de Paris.

Le groupe remettra ses conclusions fin mars 2025.

---

## Commission des sites de Paris : CLAP

La société FREMOSC (Hôtel particulier dans le Maquis de Montmartre) sollicite un permis de démolir de régularisation après avoir mis à bas le bâtiment situé sur le terrain du CLAP suite à l'expulsion par la mairie de Paris.

La présentation était particulièrement mensongère

Le préfet a régulièrement demandé qu'on n'évoque rien d'autre que la démolition de la dalle en béton sous le bâtiment déjà démolì, estimant que tous les éléments de contexte ne devaient pas être pris en considération, le rôle de la CDNPS étant très borné.

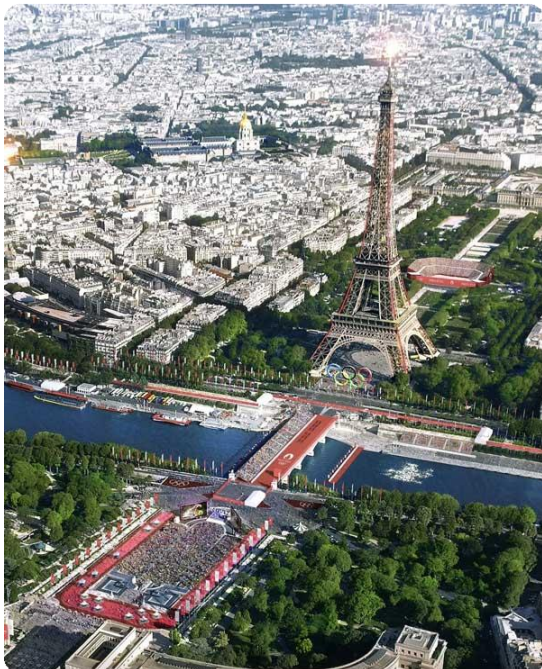
En off, des représentants de l'État ont confirmé n'avoir aucune latitude, le dossier étant « très politique ». Le Préfet a estimé qu'il ne lui revenait pas d'intervenir sur les constructions illégales et que les mécontents devaient saisir la justice. Faudra-t-il déposer une plainte pour carence fautive de l'État pour qu'il assume ses responsabilités ?

L'avis très peu majoritairement favorable est assorti d'une mise en garde sur la nécessité absolue de ne rien faire sans l'avis préalable des services de l'État suivi d'un avis favorable de la Commission des sites.

FNE Paris a saisi la ministre de l'environnement afin qu'elle ne donne pas suite à l'avis de la Commission des sites de Paris.

---

# Héritage JO - rencontre avec la DETEC



Le 12 décembre dernier, des représentants du réseau FNE ont rencontré Pauline Lavaud, directrice de la Direction de la Transition Écologique et au Climat (DETEC) de la ville de Paris avec d'autres membres de son équipe pour dresser un premier bilan des Jeux Olympiques 2024.

Selon la Ville de Paris, le bilan environnemental des JO est positif au regard des objectifs annoncés : des Jeux « compacts » avec un seul site

nouveau construit, une accélération de la mobilité douce (pistes cyclables), l'opération « zéro plastique à usage unique » ou encore la diminution de 50% du bilan carbone, ce malgré un impact des transports voyageurs gonflé à 53% suite aux ventes élevées de billets. Des efforts sont également en cours pour pérenniser cet héritage écologique, notamment avec l'adoption de la règle « zéro plastique » lors de futurs événements sportifs ou une nouvelle charte des événements écoresponsables. Pour la ville, le chantier pour arrêter la pollution de la Seine et créer trois zones de baignade est une réalisation majeure. À noter le procès fictif des droits de la Seine qui a eu lieu le 9 décembre au Théâtre de la Concorde.

Concernant la privatisation de l'espace public, et plus particulièrement celle du Champ de Mars, FNE Paris a interrogé la Ville sur la remise en état de ces espaces après les JO. Cela inclut le respect de l'engagement de démontage du Grand Palais éphémère et la restauration du Champ de Mars, notamment les terrains de jeux et de basket. FNE Paris souhaite également être informé de la mise en œuvre de la charte des événements écoresponsables sur ce site, régulièrement privatisé pour des manifestations variées.

L'héritage des JO pour les futures éditions dépendra de la volonté du CIO de traduire ces engagements dans les cahiers des charges de ses partenaires. FNE poursuivra en 2025, le travail de suivi et de bilan, en lien avec les différents acteurs impliqués dans l'organisation des JO, suite à la présentation du bilan global mi-janvier.

**Lisez le CR de cette rencontre ici\***

[\\*Lien réservé aux adhérents](#)

---

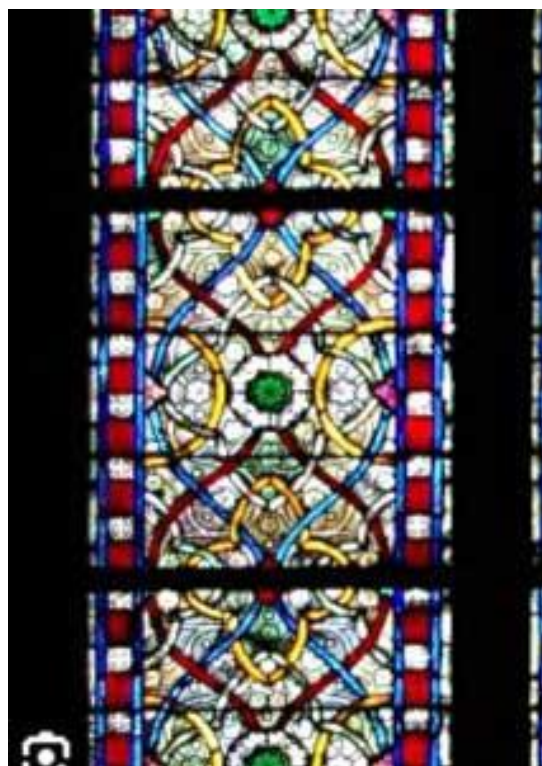
## Pétition Conservons à Notre-Dame de Paris les vitraux de Viollet-le-Duc

Le remplacement des vitraux de Viollet-le-Duc à Notre Dame de Paris, classés monument historique et en excellent état, par des œuvres contemporaines, suscite une incompréhension totale de la part des experts. Cette décision est d'autant plus contestée qu'elle résulte d'une initiative solitaire du président Emmanuel Macron, sans consultation des instances compétentes telles que la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture.

### **Signez cette pétition**

pour que Notre-Dame conserve son âme artistique et sa valeur historique.

---



# Webinaire “Les arbres en ville”



Participez au webinaire "Arbres en ville, quelle utilité ?" **le mardi 4 février 2025 à 18h30** pour découvrir pourquoi les arbres sont bien plus que de simples éléments de décor en milieu urbain.

Explorez avec **Georges Feterman**, président de l'association A.R.B.R.E.S. et expert reconnu, les nombreux rôles des arbres et les menaces qui pèsent sur eux en ville.

Ce premier webinaire, qui aura lieu le mardi 4 février 2025 à 18h30 en ligne, s'inscrit dans un cycle de trois rencontres proposé dans le cadre de la campagne "**Arbres en ville, ville en vie**", organisée par FNE Ile-de-France. Le deuxième webinaire se tiendra le 26 février à 18h30 et abordera "Les ressources insoupçonnées du droit pour protéger les arbres"

**Inscrivez-vous ici**

# Catalogue des formations - 1<sup>er</sup> trimestre

En tant qu'adhérent de FNE Paris, vous avez la possibilité de participer gratuitement aux formations proposées par FNE Île-de-France.

Vous trouverez ci-dessous un premier aperçu du programme pour le 1<sup>er</sup> trimestre.

## PROGRAMME ÉVÉNEMENTIEL TRIMESTRE N°1



FÉVRIER

MARDI  
04

**ARBRES EN VILLE, QUELLE UTILITÉ ?**  
WEBINAIRE • 18H30-20H30

MERCREDI  
12

**RECHERCHE DE FINANCEMENTS PRIVÉS**  
FORMATION EN PRÉSENTIEL • 16H-18H  
2 Rue du Dessous des Berges, 75013 Paris

MERCREDI  
26

**LE DROIT POUR PROTÉGER LES ARBRES**  
WEBINAIRE • 18H30-20H30

MARDI  
04

**ÉCOLOGIE & JUSTICE SOCIALE, C'EST POSSIBLE !**  
CONFÉRENCE • 18H-20H  
6 Rue Auguste Gillot 93200 Saint-Denis

MARDI  
11

**PROTÉGER LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES**  
FORMATION EN PRÉSENTIEL • 16H-18H  
2 Rue du Dessous des Berges, 75013 Paris

MARS

MERCREDI  
12

**INÉGALITÉS FACE AUX POLLUTIONS**  
WEBINAIRE • HORAIRES À VENIR

JEUDI  
13

**CARTOVÉGÉTATION POUR LES COLLECTIVITÉS**  
WEBINAIRE • HORAIRES À VENIR

MERCREDI  
18

**CRÉER UNE CAMPAGNE CITOYENNE**  
WEBINAIRE • HORAIRES À VENIR

INSCRIPTIONS & INFORMATIONS SUR NOTRE SITE INTERNET [WWW.FNE-IDF.FR](http://WWW.FNE-IDF.FR)

---

## Guide Juridique

En complément de notre session d'information au CA concernant les actions juridiques, nous souhaitons porter à votre attention un guide pratique, conçu avec l'appui d'avocats. Ce guide a pour objectif de vous aider à mieux comprendre les mécanismes juridiques et à exploiter efficacement les leviers à votre disposition.

**[Vous trouverez ce guide ici](#)**



*La Lettre de FNE Paris est destinée à toutes les associations membres du réseau. Elle est envoyée régulièrement et comprend les événements et informations du réseau et de nos partenaires. Si vous souhaitez y faire figurer vos informations, envoyez une courte description et un lien pour aller plus loin à [contact@fne-paris.fr](mailto:contact@fne-paris.fr)*

## France Nature Environnement Paris

2 Rue du Dessous des Berges , 75013, Paris

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

